

# La Population togolaise dans ses grandes lignes

K. Anipah - Direction de la Statistique  
K. Gozo - Université du Bénin  
K. Nyassogbo - Université du Bénin



A l'occasion de son XX<sup>e</sup> Anniversaire (1969-1989), le Fonds des Nations-Unies pour la Population (FNUAP) est heureux d'offrir au public ce dépliant sur la population togolaise.

Toutefois, les idées et opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et n'engagent nullement le FNUAP.

*Lomé, Août 1989*

## 1. Les différentes sources d'information sur la population togolaise

Au Togo, les principales sources officielles de données démographiques se répartissent en deux groupes :

- les Services spécialisés qui élaborent les statistiques démographiques.
- les opérations à caractère démographique.

### 1.1 Les Services spécialisés

- La Direction de la Statistique est la principale source d'information démographique. Elle est chargée de l'élaboration de toutes les statistiques dont le Gouvernement a besoin.
- La Direction Générale de la Planification de l'Education élabore toutes les statistiques relatives à la population scolaire.
- La Direction de la Statistique Sanitaire fournit des données sur la mortalité maternelle, la mortalité infantile précoce, les causes de décès...
- Certaines Institutions de recherche, telles que l'Unité de Recherche Démographique de l'Université du Bénin (URD) et l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM), s'occupent entièrement ou partiellement des questions de population.

### 1.2 Les opérations à caractère démographique

Le recensement et l'enquête par sondage sont les deux principaux moyens de collecte des données démographiques. Mais l'état-civil et les statistiques de migrations peuvent également fournir quelques indications.

- Depuis 1958, le Togo a réalisé trois recensements (Nov. 1958 - Déc. 1960, Mars -Avril 1970 et 9-22 Novembre 1981) respectant ainsi l'échéance préconisée par les Nations Unies. Des dispositions sont déjà prises pour la conception et l'exécution du 4<sup>ème</sup> recensement en 1991.

De même, deux enquêtes démographiques nationales ont été exécutées par la Direction de la Statistique en 1961 et 1971. Une Enquête démographique et de santé au Togo (EDST) a été réalisée en 1988 conjointement par l'URD et la Direction de la Statistique.

- Enfin, quelques enquêtes régionales ont été réalisées individuellement ou collectivement par l'URD, la Direction de la Statistique, l'ORSTOM.

- L'état-civil ne couvre que très insuffisamment l'espace national et les événements (naissances, mariages, divorces, décès) sont peu ou pas du tout déclarés.

Les migrations internationales (entrées et sorties du Togo) ne sont bien saisies que quand elles s'effectuent par voie aérienne.

## 2. Quelques rappels de définitions

**Démographie** : La démographie est une science ayant pour objet l'étude des populations humaines, et traitant de leur dimension, de leur structure, de leur évolution et de leurs caractères généraux envisagés principalement d'un point de vue quantitatif.

**Population** : On emploie plus communément le mot population pour désigner l'ensemble des habitants d'un territoire, parfois même une fraction seulement de cet ensemble (ex; population féminine, population d'âge scolaire...). Il arrive fréquemment qu'on entende par population, non pas la collectivité elle-même, mais son effectif, c'est-à-dire le nombre des habitants qui la composent.

**Dynamique de la Population** : Par dynamique de la population, on entend :

- les variations du nombre des habitants à travers le temps, résultant de la naissance et de la mort des hommes: ce sont les mouvements naturels;
- les déplacements des êtres humains dans l'espace, c'est-à-dire les migrations.

**Fécondité** : Une population se renouvelle par les naissances d'enfants vivants. Pour évaluer la fécondité on calcule un certain nombre d'indices :

- le taux de natalité ou taux brut de natalité indique le nombre de naissances vivantes pour 1000 habitants durant une année donnée ; il est de 45‰ en 1981.
- le taux de fécondité ou taux global de fécondité générale est le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes de 15-49 ans (taux de fécondité en 1981 : 194‰) ;
- l'indice synthétique de fécondité ou descendance finale exprime le nombre moyen d'enfants vivants que chaque femmes en âge de procréer (15-49 ans) peut donner pendant sa vie féconde; il est de 6,0 enfants en 1981.

**Taux brut de mortalité** : C'est le nombre de décès pour 1000 habitants durant une année donnée (16‰ en 1981). En comparant les taux de mortalité entre pays, il est prudent de procéder à des ajustements pour tenir compte des différences de composition par âge des populations. Il est préférable d'utiliser l'espérance de vie à la naissance pour comparer le niveau de mortalité entre les différents pays.

**Taux de mortalité infantile** : C'est le nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes au cours d'une année ; il est de 88‰ en 1988.

**Taux de mortalité juvénile** : C'est le nombre de décès parmi les enfants de un à quatre ans au cours d'une année donnée pour 1000 enfants appartenant à ce groupe d'âge.

**Espérance de vie à la naissance** : C'est le nombre moyen d'années qu'une personne prise à la naissance peut espérer vivre, si le niveau de la mortalité reste inchangé. En 1981, l'espérance de vie à la naissance est de 49 ans pour les hommes et 51 ans pour les femmes.

**Taux d'accroissement** : C'est le taux auquel une population augmente ou diminue au cours d'une année donnée, par suite de l'accroissement naturel et de la migration nette (ou solde migratoire). Entre 1970 et 1981 il a été de 2,9%.

**Taux d'accroissement naturel** : C'est le taux auquel la population augmente (ou diminue) au cours d'une année donnée parce que le nombre des naissances est supérieur (ou inférieur) à celui des décès. Le taux d'accroissement naturel est égal à la différence entre le taux brut de natalité et le taux brut de mortalité. En 1981, il est de 2,9% (45‰ - 16‰).

**Migration** : La migration est le déplacement individuel ou collectif, organisé ou spontané, de personnes désireuses d'établir ailleurs une nouvelle résidence de façon temporaire ou définitive. On peut distinguer les migrations internes ou nationales (déplacement de région à région dans un même Etat) et les migrations internationales (déplacement d'Etat à Etat avec franchissement de frontière politique).

L'exode rural et les migrations rurales sont les deux formes des migrations internes, alors que l'émigration (sortie d'un individu d'un pays en vue d'établir de façon temporaire ou définitive sa résidence dans un autre pays) et l'immigration (entrée d'un individu dans un pays en vue d'y établir de façon temporaire ou définitive sa résidence) constituent les migrations internationales.

Le solde migratoire ou la migration nette est la différence entre l'immigration et l'émigration pour un territoire et une période donnés. Ce solde est positif lorsque l'immigration dépasse l'émigration; il est négatif lorsque l'émigration dépasse l'immigration.

**Taux brut d'activité** : C'est le rapport de la population active à la population totale. Il est de 33% en 1981.

**Taux spécifique d'activité** : C'est le rapport de la population active à un certain âge à l'ensemble de la population de cet âge. En 1981, il est de 58% pour les "12 ans et plus".

## 3. L'accroissement passé de la population togolaise (1960 - 1989)

Jusqu'en 1960, la croissance de la population togolaise est restée dans l'ensemble modérée avec un taux moyen annuel de 1,6% entre 1931 et 1960, date à partir de

laquelle la population a commencé à croître rapidement. On comptait 1.440.000 habitants au recensement de 1960, 1.950.600 en 1970 et 2.719.600 en 1981, ce qui correspond à un rythme de croissance de 2,6% entre 1960 et 1970 et 2,9% entre 1970 et 1981. Au 1<sup>er</sup> Juillet 1989, la population togolaise est estimée à 3.396.000 habitants soit, en moins de 20 ans, 2,3 fois celle de 1970.

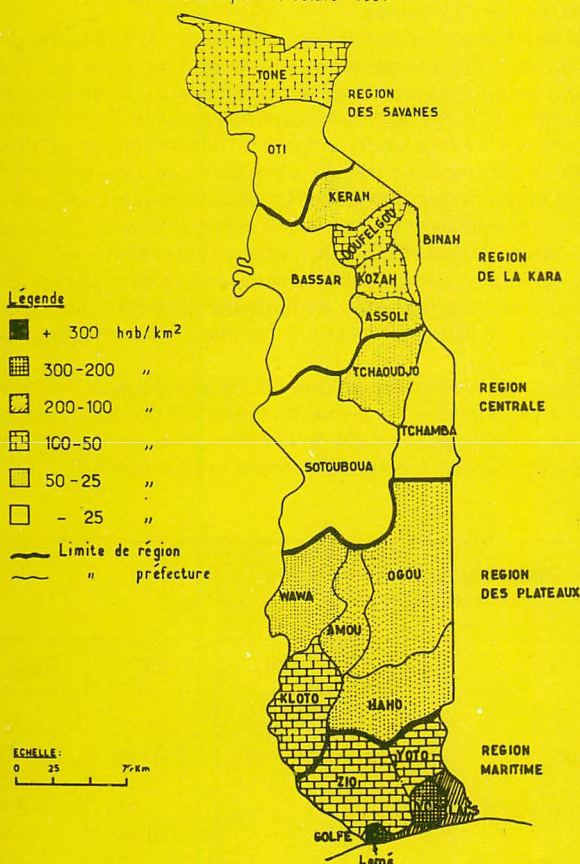
Cet accroissement rapide de la population est dû essentiellement à la baisse de la mortalité (29% en 1961, 19% en 1971 et 16% en 1981) et au maintien d'une fécondité élevée.

Les migrations, surtout internationales font également varier l'effectif de la population togolaise. Mais les données sur les mouvements migratoires sont très difficiles à saisir surtout en ce qui concerne l'effectif des Togolais résidant à l'étranger; aussi est-il impossible de calculer le solde migratoire pour le Togo.

## 4. La population togolaise : Répartition géographique et composition ethnique et religieuse

### 4.1 Une répartition inégale de la population au sein de l'espace national

Densité par Préfecture - 1981



La densité théorique de population au Togo est passée de 25 habitants au kilomètre carré en 1960, à 34 en 1970, à 45 en 1981 et à 58 en 1988. Mais si l'on considère uniquement la surface disponible ou utilisable (exception faite des réserves de faune et de chasse, des forêts classées, du Lac Togo et de ses annexes lagunaires...), la densité moyenne s'élève à 55 habitants/km<sup>2</sup> en 1981 et à 67 en 1988.

Mais les densités moyennes cachent de très fortes distorsions dans l'occupation humaine de l'espace; en raison des circonstances historiques, des facteurs naturels et économiques, certaines zones comme le Sud-Est, la préfecture du Golfe, les pays kabyè et moba sont densément peuplés; d'autres, par contre, sont pratiquement inhabitées comme la plaine de l'Oti, l'Est-Mono dans sa grande partie et le Nord de l'Adélé.

Tableau 1 - Répartition de la population togolaise en 1988 (Estimations de la Direction de la Statistique)

Régions	Superficie		Population		Densité hab/km <sup>2</sup>
	Km <sup>2</sup>	%	Effectifs	%	
Maritime	6.100	10,8	1302000	39,5	213
Plateaux	16.975	30,0	781000	23,7	46
Centrale	13.317	23,5	356000	10,8	27
Kara	11.738	20,7	462000	14,0	39
Savanes	8.470	15,0	396000	12,0	47
<b>Togo</b>	<b>56.600</b>	<b>100,0</b>	<b>3297000</b>	<b>100,0</b>	<b>58</b>

### 4.2 Une population multi-ethnique, répartie en trois grandes religions

Malgré sa faible étendue, le Togo compte une quarantaine d'ethnies qu'on peut classer en six groupes. Mais l'ensemble du dispositif ethnique actuel a résulté des migrations horizontales dans le Sud et des migrations verticales dans le Nord.

- Le groupe Adja-Ewé est de loin le plus important du pays avec 44% de la population; il est dominé à 53% par les Ewé, à 23% par les Ouatchi et à 13% par les Mina.

## Principaux groupes ethniques



- Le groupe Kabyè-Tem vient en second de position et représente 27% de la population; il rassemble les Kabyè (52% de l'ensemble ethnique), les Kotokoli (22%), les Losso (15%) et les Lamba (11%).

- Le groupe Para-Gourma occupe numériquement le troisième rang avec 16% de la population du pays; il est formé de plusieurs ethnies dont les plus importantes sont les Moba (33% du groupe) et les Gourma (21%).

- Les Akposso-Akébou et les Ana-Ifè occupent respectivement le quatrième (4%) et le cinquième rang (3%).

- Le dernier groupe est constitué d'autres ethnies (Haoussa, Peul...) sans affinités entre elles et difficiles à rattacher à l'un des cinq groupes en raison de leur particularité linguistique et de leurs moeurs. On dénombre enfin des Africains et des non-Africains. Au total, la population est composée de 97,5% de Togolais et de 2,5% d'Étrangers.

Malgré cette diversité ethnique, les Togolais se répartissent en trois grandes religions: l'Animisme, le Christianisme et l'Islam. L'Animisme est la religion traditionnelle pratiquée par 59% de la population. Le Christianisme en rassemble 28% et arrive en deuxième position;

on y dénombre 76% de catholiques et 24% de protestants. Enfin, les adeptes de l'Islam forment 12% de la population et se rencontrent essentiellement dans le nord du pays.

D'un recensement à l'autre, l'Animisme perd du terrain au profit des autres religions. Mais l'Animisme ayant des contours mal définis et le Togolais très attaché aux coutumes et traditions, les adeptes des autres religions demeurent dans leur grande majorité profondément animistes.

## 5. Les caractéristiques structurelles de la population togolaise.

Parmi les caractéristiques structurelles d'une population, le sexe et l'âge d'une part, l'activité professionnelle et le niveau d'instruction d'autre part sont essentiels.

### 5.1 Un déficit d'hommes par rapport aux femmes

Depuis le recensement de 1960, la structure par sexe de la population togolaise a montré qu'il y a plus de femmes que d'hommes: 52% contre 48 en 1960 et en 1970, 51% contre 49 en 1981 soit des rapports de masculinité de 92 et 95 hommes pour 100 femmes. Mais, contrairement à l'adage selon lequel il y aurait au Togo 7 femmes pour un homme (ce qui justifierait la polygamie), il y a, comme dans tous les pays du monde, à peu près autant de garçons que de filles à la naissance (102 garçons pour 100 filles). Par la suite, du fait de la surmortalité masculine et peut-être aussi des migrations externes, il y a un peu plus de femmes que d'hommes. Le Togo n'est donc pas plus que beaucoup d'autres nations un "pays de femmes" plus que d'hommes.

### 5.2 Une population indéniablement jeune.

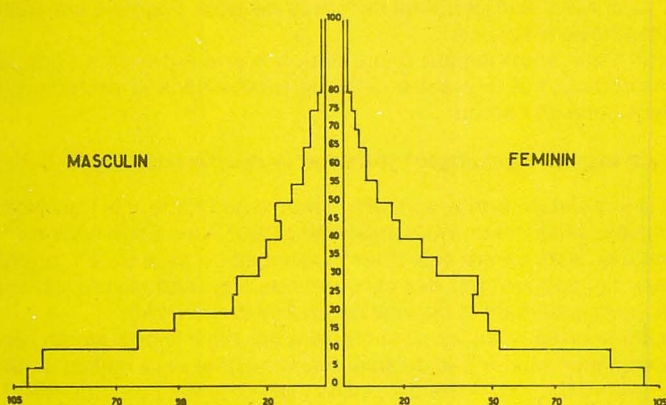
Comme partout en Afrique, le Togo a une population très jeune; les moins de 15 ans représentent 48% de la population en 1960, 50% en 1970 et en 1981. L'évolution de la proportion des jeunes de moins de 20 ans apparaît encore plus importante: 54% en 1960, 57% en 1970 et 60% en 1981. Par contre, la population âgée de 65 ans n'atteint pas 4% de la population totale.

Entre 1960 et 1981, la population togolaise s'est sensiblement rajeunie; l'indice de jeunesse (nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus) est passé de 995 jeunes pour 100 vieux en 1961 à 1021 en 1970 et à 1121 en 1981. Toutefois, l'évolution positive de l'espérance de vie à la naissance (35 ans en 1961, 45 ans en 1970 et 50 ans en 1981) s'est traduite par un relèvement sensible de l'âge moyen de la population togolaise: 21,8 ans en 1970 et 25,5 en 1981.

### 5.3 Une pyramide des âges caractéristique de la plupart des pays non industrialisés.

Un coup d'oeil sur la pyramide des âges suffit pour constater que le Togo a une population très jeune: une base étalée, des versants concaves et un sommet effilé; ce sont là des traits d'une population à fécondité très élevée, à mortalité très importante et à espérance de vie relativement courte.

Les irrégularités au niveau de la structure des âges proviendraient essentiellement des incertitudes dans les déclarations des âges, fortement marquées par des sur-estimations ou sous-estimations.



#### 5.4 Une population active essentiellement agricole.

Le recensement de 1981 a dénombré 901.543 actifs sur une population totale de 2.719.567 personnes soit un taux brut d'activité de 33% ; mais le taux spécifique d'activité des "12 ans et plus" est de 58% pour l'ensemble des deux sexes. Le Togo étant un pays essentiellement agricole, c'est dans la zone rurale qu'on trouve les taux d'activité les plus élevés.

**Tableau 2 Taux spécifique d'activité (12 ans et plus) selon le sexe et le milieu d'habitat en 1981.**

Milieu	Sexe		
	Masculin	Féminin	Les 2 sexes
Rural	73,1	51,0	61,2
Urbain	62,5	39,9	50,9
Ensemble	70,1	48,0	58,3

Suivant les secteurs économiques et branches d'activité,

- 68% de la population active travaille dans le secteur primaire. 91% des actifs de ce secteur s'adonnent exclusivement aux cultures vivrières, 5% aux cultures d'exportation (café, cacao, coton), 1% à l'élevage et chasse, le reste se répartit entre pêche, sylviculture et exploitation forestière.
- 10% de la population active du pays est occupée dans le secteur secondaire dont 66% de l'effectif dans "l'Industrie manufacturière", 26% dans "les Bâtiments et Travaux Publics", 4% dans "l'Industrie extractive" et 3% dans "l'Electricité, Gaz et Eau".
- 22% de la population active se trouve dans le secteur tertiaire : commerce, transport, services, banques et assurances, organisations internationales...

#### 5.5 Un Togolais sur deux est illettré

Bien que la progression de la scolarisation ait été spectaculaire depuis l'indépendance, elle n'a touché en 1988 que 61% des enfants de 6-11 ans et seulement 15% de la tranche des 12-15 ans.

Pour l'ensemble du pays, le niveau d'analphabétisme reste élevé en 1988 ; 48% de la population âgée de "15 ans et plus" ne sait ni lire, ni écrire dans aucune des langues d'alphabétisation. Autrement dit, un Togolais sur deux est illettré.

En ce qui concerne le niveau d'instruction, 51% des Togolais âgés de "15 ans et plus" n'ont pas dépassé le cap de l'enseignement primaire en 1981 ; 44% ont fréquenté un établissement d'enseignement secondaire, général ou technique et seulement 2% ont reçu un enseignement supérieur. Les hommes, qui possèdent un niveau d'instruction secondaire ou supérieur sont proportionnellement plus nombreux que les femmes (47% contre 38%).

### 6. La population rurale

La répartition de la population togolaise selon le milieu d'habitat, rural ou urbain, donne la prépondérance à la population rurale. Cette inégale répartition trouve son fondement dans le caractère dominant des activités agricoles dans l'économie nationale. C'est l'une des principales caractéristiques des pays peu urbanisés et peu industrialisés.

#### 6.1 Une population majoritairement rurale.

Selon les résultats du recensement de 1981, il y a au Togo 2.035.446 résidents ruraux contre 1.536.949 en 1970, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 2,4%, taux

inférieur à ceux de la population totale (2,9%) et de la population urbaine (4,4%). Malgré donc une croissance rapide de sa population urbaine, le Togo demeure fondamentalement rural dans son peuplement : près de trois Togolais sur quatre vivent dans les agglomérations rurales.

Mais cette proportion varie énormément d'une région à une autre et, à l'intérieur d'une région, d'une préfecture à une autre: 21% de ruraux dans la préfecture du Golfe contre 95% dans celle de l'Amou.

## 6.2 Une population rurale également jeune et à dominante féminine.

Plus de la moitié de la population rurale, soit 52%, a moins de 15 ans et la tranche des "65 ans et plus" forme 4%. Mais, les zones rurales voient leur population âgée de 15 - 64 ans fortement laminée: 44% contre 46% pour l'ensemble du pays et 52% pour les villes. Ces différences s'expliquent par des mouvements migratoires vers les villes, celles-ci accueillant principalement la population en âge de travailler.

Le rapport de masculinité de 95 hommes pour 100 femmes dans la population rurale traduit bien la prédominance numérique du sexe féminin sur le sexe masculin. Mais les hommes l'emportent nettement entre 0 - 14 ans (110 garçons pour 100 filles) et dans la tranche des "65 ans et plus" (113 hommes pour 100 femmes). Le déficit masculin est, par contre, très marqué entre 15-64 ans et s'explique essentiellement par un exode masculin très intense.

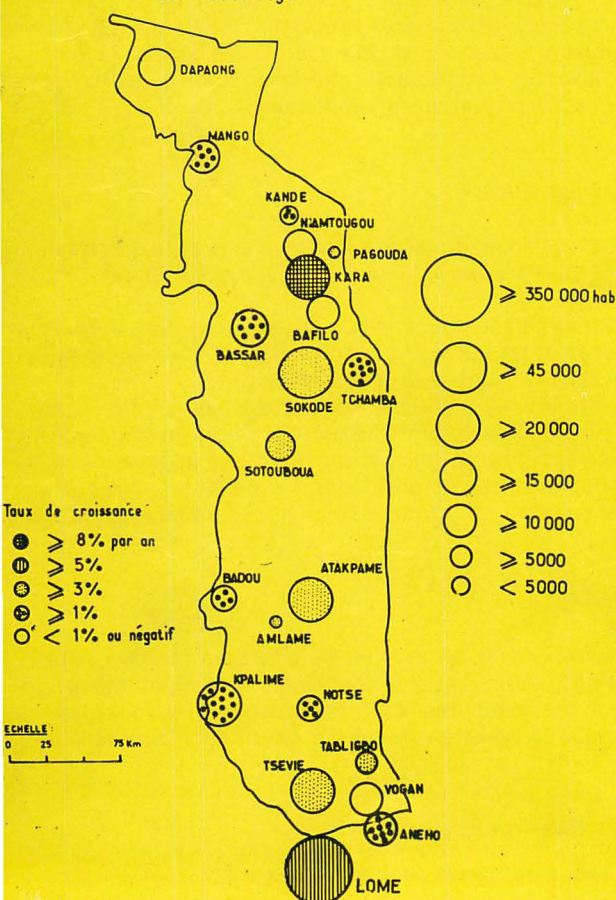
## 7. La population urbaine

La notion de ville varie considérablement d'un pays à un autre et pose des problèmes de définition de population urbaine. Cela rend difficiles et aléatoires les comparaisons internationales. Au Togo, la ville a un fondement administratif. Tout Chef-lieu de préfecture (21 au total) est considéré comme une commune urbaine, quelles que soient la taille de sa population et la proportion d'agriculteurs qu'il renferme dans ses murs. En 1981, Amlamé la plus petite ville, Chef-lieu de la préfecture de l'Amou avait 3997 habitants et Lomé, la capitale, 375.499.

### 7.1 Une population urbaine faible mais en accroissement rapide

En 1981, un Togolais sur quatre vit dans une agglomération urbaine contre un sur cinq en 1970 et un sur dix en 1960. Cette évolution rapide de la population urbaine se traduit par des taux d'urbanisation (rapport population urbaine sur population totale) en augmentation : 10% en 1960, 21% en 1970 et 25% en 1981. Mais, la croissance urbaine n'a pas été partout de la même intensité ; durant la période intercensitaire, seule la Région Maritime a enregistré un taux supérieur à la moyenne nationale (5,6 %) ; c'est d'ailleurs la région qui, avec la capitale qu'elle abrite, a une prépondérance remarquable dans la population urbaine du pays.

Les villes du Togo



Les variations sont également importantes d'une ville à une autre. Si Lomé enregistre un taux de 6,1% entre 1970 et 1981 et Kara 8%, certaines villes en revanche marquent le pas, sinon périssent: Aného (2,1%), Vogan (0,8%), Niamtougou (0,2%), Bafilo (-0,2%). Lomé concentre, à elle toute seule, 55% des effectifs urbains en 1981 contre 46% en 1970. En 1981, elle représente 8 fois la population de Sokodé (46.600 habitants) deuxième ville du pays et 13 fois celle de Kara (28.902) passée au troisième rang.

A ce rythme de croissance, Lomé dépassera 1.000.000 d'habitants en l'an 2000, aggravant ainsi les effets de la macrocéphalie urbaine.

**Tableau 3 Répartition de la population urbaine du Togo en 1981.**

Régions	Population urbaine		Population totale		Taux d'urbanisation
	Effectifs	%	Effectifs	%	
<b>Maritime</b>	429.133	62,7	1040241	38,3	41,3
<b>Plateaux</b>	73.425	10,7	650393	23,9	11,3
<b>Centrale</b>	70.161	10,3	273138	10,0	25,7
<b>Kara</b>	81.519	11,9	426651	15,7	19,1
<b>Savanes</b>	29.883	4,4	329144	12,1	9,1
<b>Togo</b>	684.121	100,0	2719567	100,0	25,2

## 8. Les migrations internes et internationales

Les migrations résultent de la recherche de meilleures conditions de vie, conséquence de profondes disparités entre régions d'un même pays et entre nations.

### 8.1 Les migrations internes

L'histoire du peuplement du Togo offre de nombreux exemples de migrations internes, dont l'observation attentive amène à la remarque suivante : il y a une "descente" ou un "glissement" général de la population du nord vers le sud. Les zones de départ sont constituées par les régions septentrionales, notamment la Région de la Kara, tandis que les zones d'accueil sont Lomé et les autres villes pour l'exode rural, les Régions des Plateaux et Centrale principalement pour les migrations rurales.

### 8.2 Les migrations internationales

Dans l'état actuel des statistiques, seuls les Etrangers résidents peuvent faire l'objet d'une étude relativement fiable. En 1981, 68.382 personnes se sont déclarées comme étrangères, soit 2,5% de la population nationale. Les villes ont accueilli 55% de ces étrangers contre 45% pour les zones rurales ; une fois encore Lomé est le point privilégié du territoire national. Parmi les étrangers africains, au nombre de 59.699 soit 87%, les Béninois viennent en tête (39%), suivi des Ghanéens (17%), des Nigériens (12%), et des Nigériens (11%), soit au total 80% de tous les étrangers et 91% des Africains. Quant aux étrangers non-Africains, ils ne sont que 13%, le groupe dominant est celui des Français, soit 3,5%.

Au nombre des Togolais vivant à l'étranger, en dehors de quelques milliers en Europe, notamment en France, la plupart se retrouvent surtout dans les pays voisins : Bénin, Ghana, Côte d'Ivoire, Nigeria et, depuis quelques années, Gabon. En 1969, près de 80.000 Togolais avaient été rapatriés du Ghana.

Les migrations modifient la répartition géographique de la population. Si elles contribuent à diminuer la pression démographique des zones fortement peuplées comme les massifs kabyè, en revanche elles la rendent encore plus forte dans certaines régions d'accueil comme la préfecture du Golfe et Lomé où les problèmes d'emploi, d'équipement et d'assainissement commencent à se poser déjà avec une certaine ampleur. Elles risquent de modifier en profondeur, dans les deux cas, les structures démographiques, économiques et sociales si le mouvement se poursuit sans contrôle. Une véritable politique d'aménagement du territoire, fondée sur l'analyse approfondie des disparités et des potentialités régionales, avec la participation de tous, peut seule faire orienter les mouvements migratoires dans le sens d'un développement équilibré, harmonieux et durable de l'ensemble du pays.

## 9. Les perspectives et problèmes de croissance de la population togolaise

L'estimation perspective de la population togolaise du 1<sup>er</sup> Juillet 1985 au 1<sup>er</sup> Juillet de l'an 2000 est fondée sur deux hypothèses : d'une part, une constance du taux moyen annuel observé durant la période post-censitaire 1970-1981, soit 2,9% ; d'autre part, un relèvement possible de ce taux au niveau de 3% par an.

Au rythme actuel de croissance annuelle de sa population, le Togo comptera environ 4.700.000 habitants en l'an 2000. Il devra donc faire face chaque année à une série de problèmes économiques et sociaux. Parmi ceux-ci, quatre au moins doivent être signalés.

Le premier concerne la charge qu'impose la population inactive de plus en plus nombreuse aux éléments actifs ; l'indice de dépendance est passé de 114 personnes à charge en moyenne en 1960 à 125 en 1981. Dans les années à venir les charges seront exagérément lourdes pour la population active dans la mesure où les nouveaux diplômés éprouveront beaucoup plus de difficulté pour trouver du travail.

**Tableau 4 - Perspectives de croissance de la population togolaise du 1<sup>er</sup> Juillet de 1985 à l'an 2000.**

Année	Hypothèse A (2,9 %)	Hypothèse B (3,0 %)
1985	3.017.000	3.017.000
1990	3.480.000	3.498.000
1995	4.015.000	4.055.000
2000	4.632.000	4.700.000

Le deuxième problème concerne l'éducation et la formation des jeunes. La croissance rapide de la population togolaise se traduira par une forte augmentation des effectifs scolarisables (6-11 ans) qui passeront de 600.000 actuellement à 900.000 en l'an 2000, sans compter l'évolution des effectifs dans les autres degrés d'enseignement. Il faudra augmenter le nombre des enseignants, construire et équiper de nouvelles classes. D'énormes efforts seront donc demandés à la communauté nationale pour éduquer, instruire et former ces jeunes.

Le troisième problème concerne les ressources alimentaires. Au fur et à mesure que la population augmente, un lourd tribut est demandé au secteur agricole qui doit fournir à la fois les denrées alimentaires et les matières premières. Au niveau actuel des techniques culturales, la main-d'oeuvre agricole constitue pour le Togo le facteur le plus important pour accroître la production. Or, une structure de plus en plus jeune diminue la proportion de la population agricole, sans qu'il y ait une amélioration réelle au niveau des autres facteurs de production. La conséquence, c'est que la plupart des parents en milieu rural intègrent très tôt leurs enfants dans le circuit de production aux dépens d'une scolarisation et d'une formation professionnelle.

Enfin, l'accroissement rapide de la population peut contribuer à la dégradation de l'environnement surtout lorsqu'il se combine avec certains facteurs non démographiques tels que le déboisement et la désertification, les deux grands types de menace pour notre environnement.

Il n'y a aucun doute qu'une croissance démographique de 3% signifie une réallocation de plus du quart du revenu national chaque année en faveur d'énormes investissements démographiques et économiques. Le coût de la croissance étant donc très élevé, la population togolaise s'épuisera à financer sa propre croissance.

### Fiche signalétique du Togo

(Revue par K. GOZO)

	1961	1971	1981
Superficie/km <sup>2</sup>	56.600	56.600	56.600
Population au 1 <sup>er</sup> juillet (habitants)	1.553.600	2.031.800	2.691.000
Densité habitants/km <sup>2</sup>	27	36	48
Produit intérieur brut PIB (milliards F.CFA)	—	82,1	258,0
PIB par habitant (F.CFA)	—	40.400	95.900
Produit national brut PNB (milliards F.CFA)	—	80,6	244,6
Revenu national par habitant (F.CFA)	—	39.700	90.900
Taux d'accroissement naturel (%)	2,6	2,6	2,9
Taux de scolarisation (%)	43	52	62
Taux brut d'activité (%)	—	(1970) 21	33
	M F	M F	M F
Espérance de vie à la naissance (ans)	32 ; 39	42 ; 43	49 ; 51
Age moyen de la population togolaise (ans)	—	(1970) 21,8	25,5
Taux brut de mortalité (‰)	29	19	16
Taux brut de natalité (‰)	55	45	45
Taux global de fécondité (‰)	228	207	194
Descendance atteinte à 50 ans (enfants)	6,96	5,74	6,0
Nbre moyen d'enfants nés vivants/femme à 45-49 (enfants)	5,94	5,59	—
Taux brut de reproduction (filles)	3,5	3,2	2,9
Taux net de reproduction (filles)	2,1	2,2	—
Age moyen des mères à la procréation (ans)	29,2	30,2	27,0
Age moyen des femmes au 1 <sup>er</sup> mariage (ans)	17,5	17,3	18,6
Age médian des mères à la procréation (ans)	28,6	29,3	—
Nbre d'enfants survivants/femme à 40-45 ans (enfants)	3,45	3,74	—
Nbre d'enfants survivants/femme à 45-50 ans (enfants)	3,45	3,67	—
Taux d'alphabétisation ou % de personnes sachant au moins lire et écrire.	10	19	36